

Communiqué de presse

A Rennes, le 7 décembre 2015

Innovation

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels lance la 1^{ère} plateforme numérique de financement participatif dédiée aux collectivités locales

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, filiale du groupe Crédit Mutuel Arkéa, innove en lançant *La Plateforme des Institutionnels*. Cette plateforme numérique permet aux collectivités locales de se financer directement auprès d'investisseurs institutionnels qui souhaitent donner du sens à leurs placements en accompagnant le développement des territoires.

Avec le lancement de *La Plateforme des Institutionnels* (www.laplateformedesinstitutionnels.fr), Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels se positionne comme facilitateur et décline l'esprit et les principes du financement participatif (ou crowdfunding) au service du financement des projets des collectivités locales. Cette plateforme numérique leur permet, en effet, de promouvoir leurs projets et de solliciter directement des financements auprès d'une communauté d'investisseurs institutionnels de référence : compagnies d'assurances, mutuelles, institutions de prévoyance, établissements de crédit...

Comment ça marche ?

La collectivité présente les projets de son territoire et fixe elle-même les conditions financières qu'elle sollicite (montant, taux et durée de financement). Les investisseurs institutionnels prennent connaissance de la nature des investissements et des conditions de financement puis déposent leurs offres sur la plateforme. Au final, les offres retenues sont celles qui permettront la réalisation du projet au meilleur coût.

Choisir en toute transparence

Pour guider leurs choix, les investisseurs peuvent consulter en ligne l'ensemble de la documentation financière de la collectivité concernée. Arkéa Banque E&I fait, par ailleurs, appel à l'agence de notation indépendante, Public Evaluation System, qui procède à une évaluation financière comparative des collectivités non notées. Outre la mise en relation, Arkéa Banque E&I s'engage à participer à chaque financement aux conditions retenues.

www.arkea-banque-ei.com



UNE FILIALE DU Crédit Mutuel ARKEA



Ouvrons de nouvelles perspectives

Communiqué de presse

La Région Bretagne a été la première collectivité à finaliser un prêt via *La Plateforme des Institutionnels*. Le projet concernait le lycée maritime Florence Arthaud, à Saint-Malo, et a été financé par trois investisseurs. D'autres collectivités, et notamment les villes de Quimper et Marseille ainsi que les départements de Gironde et du Pas-de-Calais, déposeront prochainement un projet sur la plateforme.

Une approche gagnant-gagnant

Le marché du financement des collectivités locales, qui représente quelque 15 milliards d'euros par an, reste contraint, dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat et de hausse des dépenses de fonctionnement liée aux différents transferts de compétences. *La Plateforme des Institutionnels* apporte donc une réponse concrète aux collectivités locales qui souhaitent diversifier leurs sources de financement et recherchent des solutions compétitives et complémentaires aux prêts bancaires traditionnels. Côté investisseurs, *La Plateforme des Institutionnels* constitue un levier supplémentaire pour optimiser leurs placements, dans un cadre sécurisé et « clés en main ». Enfin, les investisseurs peuvent valoriser auprès de leurs clients ou adhérents des placements porteurs de sens et qui profitent directement au développement local.

Gérard Bayol, Directeur Général Délégué du Groupe Crédit Mutuel Arkéa et Président du Directoire d'Arkéa Banque E&I, ajoute : « *Nous sommes heureux d'innover une nouvelle fois pour le financement des collectivités locales. Avec La Plateforme des Institutionnels, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels se positionne comme un véritable facilitateur et apporte des solutions simples, sûres et transparentes au service du développement des territoires. Elle traduit l'engagement sans faille du groupe Crédit Mutuel Arkéa auprès des acteurs du dynamisme territorial et du développement économique.* »

A propos d'Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels (Arkéa Banque E&I) est la filiale du groupe de bancassurance Crédit Mutuel Arkéa dédiée aux marchés des entreprises, des acteurs publics et institutionnels locaux et des promoteurs immobiliers. Arkéa Banque E&I met au service des acteurs du logement une équipe nationale d'experts spécialisés, chargée de leur proposer des solutions personnalisées à partir d'une approche globale de la relation. La banque accompagne notamment les organismes d'habitat social et soutient leurs efforts sur l'ensemble de leurs champs d'activité : rénovation urbaine, réhabilitation du parc existant, développement de logements locatifs, construction de logement en accession sociale.

Plus d'informations sur www.arkea-banque-ei.com

Contact presse :

Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels

Béatrice Catinat, responsable de la communication

Tél : 01 56 69 76 50

beatrice.catinat@arkea.com

www.arkea-banque-ei.com



Ouvrons de nouvelles perspectives